

Fête de la musique en Blues le 17 juin à 20h à Lamazière-Basse. Salle Adèle Davoine, entrée gratuite.

VIDE-GRENIER BROCANTE DE LAMAZIÈRE-BASSE / DIMANCHE 23 JUILLET 2017

Le Vide-grenier Brocante de Lamazière-Basse fait partie des rendez-vous incontournables en Haute-Corrèze pour les exposants, chineurs, visiteurs et autres amateurs de ce type d'événement. Organisé par le **Comité des Fêtes** du village, avec le soutien de la Mairie, le Vide-grenier Brocante aura lieu cette année le **dimanche 23 juillet 2017**.

Pour les visiteurs, l'ouverture du Vide-grenier Brocante est prévue à 7h. Les exposants seront accueillis à **partir de 5h30** par les membres de notre association, mais aussi par des bénévoles du village venus prêter main forte pour cette journée d'exception !

Au programme de celle-ci, vous trouverez :

- Jusqu'à **130 exposants** avec la **possibilité de choisir son emplacement** lors de l'inscription (sur **réservation exclusivement**) : dans le centre-bourg, sur la place du village, devant notre Salle des Fêtes, sur parking de gravillonnés, et dans le pré ;
- Nos **espaces buvette et restauration** pour satisfaire votre soif ou combler vos petits creux ;
- Des **animations tout au long de la journée** : portes ouvertes à la boulangerie La Maziéroise avec une animation autour du pain pour les enfants l'après-midi ; une exposition photos amateurs autour du thème « Les 4 éléments : air, feu, terre & eau » ; l'exposition **Sculpturama**, à laquelle participe notre commune ! De nombreux exposants, **particuliers comme professionnels**, ont d'ores et déjà réservé leur emplacement, et nous font le plaisir de participer à cette journée !

Pour vous **inscrire** vous aussi, contactez-nous **avant le vendredi 14 juillet** (06 83 44 25 44 ou cdflamaz@gmx.fr).

Infos pratiques

Date :	Dimanche 23 juillet 2015 - 7h-18h30
	Accueil des exposants dès 5h30
Lieu :	Bourg du village + Parking et pré devant la Salle Davoine
Tarifs :	2€ les 2 mètres linéaires – inscription sur réservation exclusivement jusqu'au 14 juillet 2017 Entrée libre aux visiteurs
Inscriptions :	06 83 44 25 44 ou cdflamaz@gmx.fr

LOU MAZIÉRAT

Envie de voyager ?

L'association Lou Maziérat organise un voyage à **Cahors le 15 juin 2017**.

Départ à **7h** devant la Mairie, visite de la ville en petit train, déjeuner au restaurant, croisière commentée sur le Lot, dégustation de vins et produits régionaux, retour à Lamazière vers 20h30.

Participation de **50 €** pour les adhérents et **83 €** pour les personnes extérieures au club.



Renseignements et inscriptions avant le **11 juin** au **06 83 44 25 44**.

REPAS DES AÎNÉS

La Municipalité a eu le plaisir d'inviter les Aînés le dimanche 21 mai, pour le traditionnel repas, avec, à l'honneur, la présence de notre Doyenne Mme PAILLASOU Marcelle.

Le repas préparé par Marie et son équipe de la « Châtaigneraie » a été fort apprécié.

L'ambiance a été assurée par Monsieur et Madame José FORTUNA.

Tous les ingrédients étaient réunis pour donner de la joie et de la bonne humeur aux Aînés de notre commune.

Nous les remercions tous chaleureusement.



COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

Au cours de la commémoration, les enfants du RPI de Lamazière-Basse/Palisse (Jeanneline TRESPEUCH et Mathéo BOYER) ont entonné le Chant des Partisans, l'hymne de la Résistance française durant l'occupation par l'Allemagne nazie, pendant la Seconde Guerre mondiale, texte de Joseph Kessel. Lecture a été faite du texte des anciens combattants de l'UFAC. Le dépôt de gerbe a été réalisé par les enfants. Une minute de silence en hommage aux soldats Maziérois morts pour la France a marqué ce moment d'hommage et de recueillement. La cérémonie s'est clôturée par le pot de l'amitié dans la salle du conseil. Une vingtaine de personnes étaient présentes et la municipalité les en remercie.



MARIAGE :

Célébration du Mariage Civil entre Madame Élodie DARTIGUEPEYROU et Monsieur Daniel TRESPEUCH le 4 juin 2017.

DÉCÈS :

Madame Jeanne Anne Marie SERVE est décédée le 21 avril 2017 dans sa 76ème année.

Monsieur Achille MOURATILLE est décédé le 10 mai 2017 dans sa 87ème année.

LA TARTE MAZIÈROISE (la Nouaille)

LA PÂTE :

500 g de farine, une pincée de sel, 200 g de margarine, un bon verre d'eau. Mélanger le tout. Bien pétrir jusqu'à ce que la pâte puisse être roulée.

Laisser reposer 1 heure.

La rouler et la couvrir de lames de beurre très fines. La plier et la déplier plusieurs fois. Laisser à nouveau reposer 2-3 heures.

LA GARNITURE :

Des raisins secs, 4-5 pommes, marmelade de coings.

Diviser la pâte en deux.

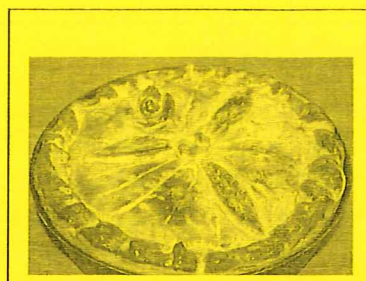
Rouler la première pâte pour la déposer sur le moule à tarte.

Déposer les raisins sur le fond, puis une belle couche de pommes, et pour finir la marmelade de coings.

Fermer le tout avec la deuxième pâte.

Pour dorer la tarte, un jaune d'œuf avec un peu d'eau, au pinceau.

Mettre au four 35 minutes th 5/6 à chaleur tournante.



Heures d'ouverture de la Mairie

Lundi	8h30-13h00/13h30-17h00
Mardi	8h30-13h00/13h30-17h00
Mercredi	8h30-13h00
Jeudi	8h30-13h00/13h30-17h00
Vendredi	8h30-13h00/13h30-15h30

Samedi matin Maire + Adjoint

Sur rendez-vous 10h - 11h 45

au : 05 55 95 88 79

lamazierebasse.19.mairie@wanadoo.fr

Vie pratique...

Fête des Écoles du RPI de Lamazière-Basse / Palisse,
le 30 juin, après-midi, salle Davoine.

HEURES D'OUVERTURE DE LA POSTE

Mardi	9h00-12h00
Jeudi	9h00-12h00
Samedi	9h30-12h30



Tournée de collecte des encombrants en porte à porte par le SIRTOM (sur appel téléphonique au 05 55 93 00 93 en précisant vos coordonnées exactes et la nature des déchets déposés).

Dépôts des déchets bord de route

Prochain passage le :

Mardi 4 juillet 2017

ENTRE VIANON et LUZÈGE

Juin 2017

Actualités municipales

VISITE DES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE FORESTIÈRE DE MEYMAC, DANS LE CADRE DE LEUR CYCLE D'ÉTUDES, À LAMAZIÈRE-BASSE :

Après un débat en Mairie, en présence d'une trentaine d'élèves et de deux professeurs, nous avons été visiter les captages d'eau potable de Montsour.

Durant cette visite, nous avons abordé les bonnes pratiques sylvicoles, avec entre autres les dépôts de bois bord de route, l'utilisations des engins et de remise en état des pistes après le passage des engins forestiers, la nécessité de préserver la nature, de respecter les règles de sécurité, les différentes contraintes liées à la réglementation.

Cette matinée d'échanges aura été utile pour tous, sachant que les élèves interviennent sur notre territoire avec des contrats d'entretien, de coupe, et de plantations.

CHEMINS DE RANDONNÉES À LAMAZIÈRE-BASSE !

Les élèves de deuxième année en section BTS du Lycée agricole Henri Queuille de Neuvic nous ont présenté leurs projets de plaquette de randonnées sur la commune.

Travail de groupe qui comptera pour le diplôme de fin d'études. Ce projet réalisé par les élèves sera disponible en mairie dans les présentoirs. Un grand merci à eux pour leur travail !

AVIS AUX PROPRIÉTAIRES FONCIERS

Les propriétaires fonciers sont informés que M. GUERLET, agent du Cadastre, sera de passage en commune au cours du mois de juin afin de procéder aux mises à jour annuelles de la documentation cadastrale et à la tenue à jour du plan cadastral.

Cette mise à jour, n'affectant pas les limites parcellaires, consiste à modifier la représentation au plan des bâtiments (constructions nouvelles, additions de constructions, démolitions, etc.).

Dans ce cadre, il sera amené à se déplacer sur l'ensemble du territoire communal et à prendre contact avec les administrés.

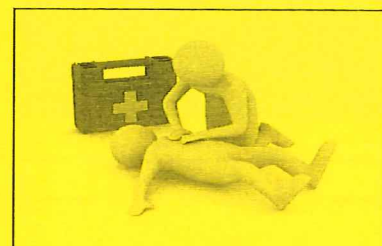
RÉSULTAT DU 2^{ème} TOUR DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE DU 7 MAI 2017 DE LAMAZIÈRE-BASSE :

Inscrits	270	
Votants	202	74.81%
Blancs	29	10.74%
Nuls	12	4.44%
Exprimés	161	59.63%

MACRON Emmanuel	124	77.02%
LE PEN Marine	37	22.98%
	161	100.00%

DATES DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES :

Les dimanches **11 juin** et **18 juin** 2017 de 8h00 à 18h00. Elles permettront de désigner les 577 députés siégeant à l'Assemblée Nationale.



INITIATION AUX GESTES DE PREMIERS SECOURS

Samedi 24 juin 2017 de 9h à 12h (salle du Conseil), la commune de Lamazière-Basse organise une sensibilisation et une initiation aux gestes de premiers secours.

Cette formation gratuite, et non diplômante, permettra d'aborder des thèmes comme : la protection, l'alerte, les obstructions des voies aériennes, la position latérale de sécurité, la réanimation cardio-pulmonaire, l'utilisation du défibrillateur...

Les différentes conduites à tenir et les techniques des gestes qui sauvent seront expliquées, commentées et mises en pratique.

Cette formation est ouverte à tous les habitants de Lamazière-Basse de plus de 18 ans.

Le nombre de participants est limité à 15 personnes (une session supplémentaire pourra éventuellement être mise en place en cas de forte demande).

Formateur bénévole : Pierre Levézier (formateur diplômé PSC1).

Inscriptions et renseignements à la Mairie de Lamazière-Basse.

FACTURE D'EAU

Il est désormais possible de payer la **facture d'eau** par **prélèvement** automatique en s'inscrivant à la Mairie.

À RETENIR

SÉCHERESSE

Nous vous demandons comme chaque année de faire attention à ne pas gaspiller l'eau : pas d'arrosages excessifs, pas de lavage de véhicule et pas de remplissage de piscine. En effet, le niveau de pluviométrie depuis le début de l'année est très faible.

FEU

Tous feux de broussailles, de jardins, de déchets verts sont interdits sur l'ensemble du territoire de la commune.

I.P.N.S. : ne pas jeter sur la voie publique